

Année de naissance	2017 et après	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	De 2001 à 2002	De 2000 à 1993	De 1992 à 1983	De 1982 à 1973	De 1972 à 1963	1962 et avant	
Catégorie d'âge affichée sur la licence	U6	U7	U8	U9	U10	U11	U12	U13	U14	U15	U16	U17	U18	U19	Senior							
Catégorie de compétition non affichée sur la licence	Spécialité	CATÉGORIES DE COMPÉTITION																				
<b>Disciplines sports individuels</b>																						
Roller Course		Super Mini	Mini	Poussin	Benjamin	Cadet	Junior B	Junior A	U30 Senior	Vétéran V1	Vétéran V2	Vétéran V3	Vétéran V4									
Roller Artistique		U8	Poussin	Mini	Espoir	Cadet	Junior	Senior														
Roller Freestyle	Slalom / Freeride	Pour les catégories et le surclassement, se référer au règlement sportif de la discipline.																				
	Street	Pour les catégories et le surclassement, se référer au règlement sportif de la discipline.																				
Skateboard	Skateboard											U16	16 ans et plus									
	Descente											U16	16 ans et plus									
Trottinette		Pour les catégories et le surclassement, se référer au règlement sportif de la discipline.																				
<b>Disciplines sports collectifs</b>																						
Rink Hockey		U8	U10	U12	U14	U16	U18	U20	Senior													
Roller Derby						Junior Nat 2				Junior Nat 3				Senior								
Roller Hockey		U7	U9	U11	U13	U15	U17	U20	U22	Senior												
Roller Freestyle	Soccer	Pour les catégories et le surclassement, se référer au règlement sportif de la discipline.																				

## A SAVOIR SUR LES SURCLASSEMENTS :

**Simple surclassement**, en se référant au Chapitre II (article 9) du Règlement Médical FFRS. Le club doit être en possession d'un certificat médical d'aptitude au simple surclassement. Autorisé pour évoluer dans la catégorie de compétition immédiatement supérieure. A partir de 6 ans "révolus".

**Surclassement senior**, en se référant au Chapitre II (article 9) du Règlement Médical FFRS. Autorisé uniquement pour licenciés U18 (nés en 2005) pour évoluer en senior.

**Procédure** : Renvoyer à la fédération le formulaire spécifique disponible sur « Rolskanet - Gestion Documentaire » et le retourner après examen médical, dont électrocardiogramme obligatoire. Ce formulaire devra être retourné à la fédération le mercredi au plus tard pour validation le week-end suivant. Le club devra saisir la licence en surclassement senior, elle restera en attente de validation par la fédération.

**Surclassement senior féminin**, exceptionnel pour les filles, en se référant au Chapitre II (article 9) du Règlement Médical FFRS. Autorisé uniquement pour les U17 (nées en 2006 et 15 ans révolus) pour évoluer en senior Féminine.

**Procédure** : Renvoyer à la fédération le formulaire spécifique disponible sur « Rolskanet - Gestion Documentaire » et le retourner après examen médical, dont électrocardiogramme obligatoire. Ce formulaire devra être retourné à la fédération le mercredi au plus tard pour validation le week-end suivant. Le club devra saisir la licence en surclassement senior féminin, elle restera en attente de validation par la fédération.

A partir de la catégorie d'âge U20, aucun surclassement n'est nécessaire pour évoluer en senior.

*Document à titre informatif*